

Original : anglais

## PLAN STRATÉGIQUE POUR L'EXAMEN DES PRIORITÉS EN MATIÈRE D'APPLICATION

### 1. Objectifs

- (1) Donner la priorité aux mesures de conservation devant faire l'objet d'un examen plus approfondi certaines années afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacité du Comité d'application (COC), compte tenu du temps limité disponible pour les sessions du COC.
- (2) Identifier tout problème général d'application et proposer des solutions pour améliorer l'application des mesures respectives.

### 2. Nature du plan stratégique

- (1) Le plan stratégique du COC vise à servir de guide pour l'établissement d'un calendrier des priorités à moyen et à long terme pour l'examen du COC.
- (2) Le plan stratégique ne crée pas d'exigences supplémentaires de déclaration.
- (3) Nonobstant ce plan stratégique, le COC examinera chaque année toutes les questions qu'il juge nécessaires, y compris les questions prioritaires permanentes comme la précision de la déclaration des prises et l'application des mesures de suivi.

### 3. Critères et processus d'établissement des priorités

- (1) Lors de la réunion annuelle, le COC déterminera les questions prioritaires à examiner l'année suivante.
- (2) Pour déterminer les priorités pour une année donnée, le COC tiendra compte, entre autres, des contributions des CPC, du calendrier d'expiration des Recommandations de l'ICCAT et, si possible, du calendrier des évaluations du SCRS, le cas échéant.
- (3) Le COC peut donner la priorité à d'autres questions pouvant être examinées à tout moment, s'il y a lieu, en fonction, entre autres, des commentaires des CPC.
- (4) Le COC pourrait demander au Secrétariat de fournir des renseignements sommaires sur certaines des questions prioritaires, au besoin, afin de faciliter l'examen de l'application et les discussions.

### 4. Questions en suspens pour un futur examen

- (1) Comment réduire la charge de travail du Secrétariat.
- (2) Comment aligner les priorités du COC sur le calendrier annuel d'évaluation du SCRS et le plan stratégique du SCRS.
- (3) Comment simplifier les exigences en matière de déclaration.

**Calendrier provisoire de l'examen des priorités en matière d'application**

**2020 (session spéciale de 2 jours avant la réunion de la Commission)**

- Examen approfondi CPC par CPC
- Examen approfondi des feuilles de contrôle sur les istiophoridés
- Recommandations arrivant à expiration et/ou stocks à évaluer en 2020 [à confirmer par le Secrétariat].

**2021**

- Recommandations arrivant à expiration et/ou stocks à évaluer en 2021, le cas échéant [à confirmer par le Secrétariat].

**2022 (session spéciale de 2 jours avant la réunion de la Commission)**

- Examen approfondi CPC par CPC
- Examen approfondi des feuilles de contrôle sur les requins
- Recommandations arrivant à expiration et/ou stocks à évaluer en 2022, le cas échéant [à confirmer par le Secrétariat].